

Dans son interview au journal les Échos du 14 novembre 2025, la PDG de France Télévisions annonce des pleurs pour 2026 : 150 M€ d'économies, du jamais vu dans ces proportions en une seule année, avec des conséquences sur la structure même de notre entreprise. C'est sidérant !

L'année dernière pourtant, lors du débat budgétaire à l'Assemblée nationale, Delphine Ernotte expliquait qu'il n'était plus possible d'avoir un résultat à l'équilibre face aux baisses de financement. Elle tient désormais le discours inverse pour 2026. Une position incompréhensible puisque l'État nous demande de faire encore plus d'économies l'an prochain.

Le mépris des salariés

Une fois de plus, c'est par la presse que nous sommes informés des intentions de la direction.

Encore une fois, ce sont les salariés qui vont trinquer alors que, comme l'indique Mme Ernotte aux Échos, en 10 ans ils ont réalisé 25 % de gains de productivité (sans profiter d'une quelconque redistribution) et qu'il y a eu plus de 1 300 emplois supprimés.

Désormais il faudrait faire encore plus ? Mais que restera-t-il de notre service public ?

L'État ne peut pas d'un côté affirmer qu'il souhaite un Audiovisuel Public fort et dans le même temps lui couper les ailes.

La CGT refuse d'assister en spectatrice à ce massacre!

Des réformes structurelles ?

Dans les Échos, Delphine Ernotte annonce des choix radicaux pour trouver 150 M€ d'économies. Elle évoque notamment une baisse de l'investissement dans les programmes, une réduction de l'offre de proximité en région et en outre-mer, une réduction de la couverture TNT ou des investissements dans l'intelligence artificielle pour économiser sur la production. Ça sent les réformes structurelles.

Lesquelles ? Avec quel impact sur l'activité, l'emploi et les conditions de travail ? La direction doit s'en expliquer sans tarder.

Il y a pourtant dans l'entreprise d'autres marges d'économies que de s'attaquer au corps social. Commençons par réduire les quelques 25 M€ annuels de litiges juridiques, remettons en cause le système de la part variable, mettons fin aux recasages sur des postes placards aux noms aussi alambiqués que vides et ne correspondant à aucune réalité opérationnelle. Arrêtons de défrayer à prix d'or des cadres supérieurs du Siège qui continuent à vivre en région.

Comme le gouvernement, notre PDG ne s'attaque pas aux privilèges des plus riches, elle préfère viser les travailleurs essentiels qui bossent sur le terrain.

Dans l'histoire, ce que ne dit pas notre Présidente, c'est que les restructurations envisagées vont nécessairement toucher à nos missions. Or ce n'est pas à France Télévisions de décider quelles missions elle va supprimer pour « tenir » l'équilibre budgétaire.

Tout simplement parce que ce n'est pas à l'entreprise de définir quelles sont ses propres missions. Celles-ci sont définies par l'État, le ministère de la Culture et les parlementaires. A eux d'assumer l'étranglement budgétaire qu'ils nous imposent, et les éventuelles missions qu'ils nous demanderaient d'abandonner. S'il maintient ces missions, alors il doit les financer!

La proximité en danger

Nous avons bien noté que les pistes d'économies avancées par la Présidente de France Télévisions concernent en particulier nos programmes de proximité : « Nous allons aussi devoir probablement toucher à notre offre de proximité, en régions comme en Outre-mer. » dit-elle. C'est à dire ? Après avoir lancé à marche forcée et à grand coup de publicité l'offre lci, on va réviser la voilure ?

Au moment où les salariés se sont fortement mobilisés pour leurs élections professionnelles dans le Réseau Régional et en Outre-mer, plaçant la CGT largement en tête, cette attaque frontale ne va rester lettre morte. Que la direction en soit bien consciente.

Pour la CGT, rien n'est joué

« Il faudra faire des choix difficiles, mais je suis prête à les assumer » ajoute Delphine Ernotte. Dans l'histoire, ce n'est pas elle qui les assume, ce sont les salariés.

La PDG de France Télévisions semble prendre le parti du gouvernement, il n'est pas dans nos intentions de laisser faire.

La CGT, 1er syndicat de France Télévisions, appelle d'ores et déjà à une grande mobilisation le 2 décembre 2025 pour dire haut et fort que nous refusons ce traitement imposé par l'État et pour dire non à la cure d'austérité que la direction est prête à infliger aux salariés.

Paris, le 17 novembre 2025